



ANNEXE CAHIER DES CHARGES

Pour l'organisation des manifestations
nationales en 2024

BRAS DE FER SPORTIF ARMWRESTLING



1. Aire de compétition

1.1. Salle de compétition

La salle de compétition doit être suffisamment grande pour accueillir, 200 athlètes, La scène, l'aire d'évolution et 200 spectateurs assis au minimum.

1.2. Salle d'échauffement

L'aire d'échauffement, pour les athlètes participant à la compétition, doit se situer dans une salle attenante ou dans la salle de compétition mais, dans ce cas, avec une séparation simple pour assurer la tranquillité et la concentration des athlètes.

Le Comité d'organisation devra mettre en place un service d'ordre qui fera respecter scrupuleusement l'entrée de la salle d'échauffement et du plateau en fonction des couleurs des bracelets/badges qui sont fournis par la FFForce et qui sont distribués à la pesée.

1.3. Salle de pesée

La pesée officielle doit s'effectuer dans une pièce spécialement aménagée à cet effet et suffisamment grande pour accueillir 6 personnes.

La salle devra avoir une prise électrique pour brancher la balance fournie par la FFForce.

2. Matériel

2.1. Salle de compétition

2.1.1. Plateau de la compétition

Le matériel utilisé sur le plateau de la compétition doit être conforme au règlement de la World Armwrestling Federation (W.A.F).

Le plateau de compétition devra être composé de 4 à 5 tables de Bras de fer Sportif aux dimensions officielles WAF

Des tables customiser au couleur de la France et de la FFForce sont obligatoires.

Dimension de la scène 16 à 20m de long et 4 à 5m de profondeur. (80m2+)

Les tables de compétition devront être équipées de leur plateau de stabilisation homologué WAF.

Les tables d'échauffement devront être au nombre de 3 à 4.

Une sangle arbitre par table et 1 sangle de secours si une sangle venait à casser.
Les sangles doivent être homologuées WAF.

Dès panneau pour numéroter les tables doivent être prévu table pour faciliter la répartition des athlètes.

En plus du matériel prévu par la réglementation WAF, le Comité d'organisation doit prévoir :

- Un (1) bac à magnésie avec 3 pains de magnésie par jour de compétition,

2.1.2. Aire d'évolution

Il est préférable que la scène soit surélevée par rapport au public.

Si la scène devait être au même niveau que le public prévoir un bandeau de sécurité pour délimiter la zone de compétition.

La FFForce fournit :

- L'ensemble de la sonorisation et des éléments scénique lumières et écrans.
- L'ensemble des outils informatique, logiciel WAF, machine à badge ; scan pour badges
- Badges & tour de cou
- Tous le matériel pour la pesée et le déroulement de la compétition ;

L'organisateur fournit :

- Une (1) table pour la régie de 4 mètre
- Une (1) table pour l'organisation de 4 mètres équipée de 4 chaises ;
- Une (1) banderole située à l'arrière de la scène qui indique l'intitulé de la compétition, le lieu, la date et le sigle FFForce. Cette banderole devra avoir été validée par le service communication de la FFForce.
- Une ramette de papier A4 pour l'imprimante fédérale ;
- **IMPORTANT : Il est obligatoire d'avoir une alimentation électrique suffisante pour alimenter le matériel fédéral. Il faut 3 prises 220 volts d'une puissance de 16 ampères chacune, situées derrière le fond de scène.**

2.2. Salle ou aire d'échauffement

La salle ou l'aire d'échauffement doit contenir du matériel, qui sans être homologué, doit répondre aux normes WAF et être en bon état.

3 à 4 tables de bras de fer pour faire l'échauffement

2.3. Salle de pesée

Cette salle doit contenir en plus de la balance fournie par la FFForce :

- Une (1) table de 2 mètres,
- Trois (3) chaises,
- Un (1) rouleau de papier essuie-tout.

3. Vidéo

Dans le cas où la salle d'échauffement est séparée de la salle de compétition, il est obligatoire de mettre en place une liaison vidéo pour permettre aux athlètes et aux entraîneurs de suivre le déroulement des épreuves.

La FFForce s'occupe de la retransmission en direct des finales sur internet. Le Comité d'organisation devra fournir un accès à Internet de bonne qualité ou s'assurer que la salle de compétition a un 4G de bonne qualité.

4. Personnel

En plus du personnel fournit par la FFForce, le Comité d'organisation devra prévoir les personnes suivantes :

- Un(e) speaker ;
- Un(e) personne responsable de la salle d'échauffement qui a pour mission de maintenir l'ordre et la propreté de cette salle,
- Des chaperons pour les contrôles anti-dopage.
- **2 personnes pour aider au déchargement du matériel fédéral et 2 personnes pour aider au démontage et au chargement du matériel fédéral.**

5. Récompenses

Le Comité d'organisation doit fournir un trophées pour le 1^{er} du classement Open gauche/droite.

Concernant les récompenses pour chaque participant, celles-ci devront être en fonction des sponsors pour les championnats de France.

Le Comité d'organisation doit récompenser les arbitres.

6. Communication et animation

6.1. Publicité

Pour attirer le public, il est obligatoire de prévoir des affiches annonçant la date et le lieu de la compétition, dans la commune concernée et dans les alentours.

L'affiche officielle devra avoir été validée par le service communication de la FFForce.

Il est également conseillé de prévoir une ou plusieurs banderoles qui seront déployées sur les lieux de grand passage de la commune.

6.2. Décoration de la salle

La salle de compétition doit être décorée (plantes, arbustes, drapeaux, etc.)

6.3. Vin d'honneur

Il n'est pas obligatoire mais s'il a lieu, il se fera à la fin de la compétition.

6.4. T-shirt

La confection de tee-shirt à l'effigie de la compétition est recommandée. Ils peuvent être humoristiques mais ils doivent respecter une certaine déontologie.

6.5. Podium

Il est obligatoire de prévoir un podium avec 3 marches à 3 hauteurs différentes. Il doit être suffisamment grand.

Rappel : Sur le podium, doivent être inscrites les places des athlètes. Lorsque le public regarde le podium, la deuxième place est à la gauche du podium, la première place au milieu et la troisième à droite.

7. Officiels et V.I.P.

Il est conseillé d'inviter des officiels de la municipalité (maire, adjoint aux sports, directeur des sports, etc.), du département, de la région et de l'Etat qui seront amenés à remettre les récompenses aux athlètes avec les officiels de la FFForce.

ANNEXE CAHIER DES CHARGES POUR LE Championnat de France 2024

**Pour
La FFForce**

**Pour
La Ligue**

Nom, Prénom et signature précédés de la
mention
« Lu et approuvé »